



LA VILLE SINISTRÉE

PAGE 2

SOMMAIRE

5 MUNICIPALITÉ

Le périscolaire prépare sa rentrée

7 JUMELAGE

Temps forts avec les allemands de Lorsch



11 HISTOIRE

La flamme du souvenir attendue le 16 septembre



12 VIE SPORTIVE

Le vélo en fête le 23 juillet

14 CIMETIÈRE

Un entretien plus respectueux



Sandra CREUZET
Maire

Costelloises, Costellois,

Le mercredi 22 juin, peu avant 17 heures, une violente averse de grêle a fait de gros dégâts sur le Roannais et tout particulièrement sur notre ville. Des grêlons gros comme une balle de golf ont endommagé un grand nombre de toitures, de voitures et broyé nos parcs et jardins.



Photo : Romuald Soustre (Facebook)

Dès le lendemain, la Préfète de la Loire était sur le terrain à mes côtés. Ensemble, nous avons pu mesurer l'ampleur de la catastrophe et apporter notre soutien à la population et aux entreprises. En trois jours, les pompiers ont reçu 1 400 appels et réalisé plus de 500 interventions d'urgence pour bâcher les toitures détruites.

Notre commune étant située en zone sinistrée, nous avons été contraints d'annuler la plupart des manifestations prévues pour permettre à nos agents municipaux de diagnostiquer et sécuriser nos bâtiments publics dont certains sont lourdement et durablement endommagés comme l'Espace des Marronniers et le gymnase Pierre de Coubertin.

Être Maire, c'est parfois prendre des décisions seule avec sa conscience, car le devoir du premier magistrat c'est d'abord de protéger sa population.

J'adresse mes remerciements aux sapeurs-pompiers, aux professionnels qui sont intervenus pour couvrir et colmater les toits, au personnel municipal et à mes adjoints mobilisés dès les premières heures pour remettre la ville en action.



Costelloises, Costellois je veux encore vous témoigner mon plus profond soutien et saluer l'esprit d'entraide dont vous avez fait preuve en ces moments difficiles.

Cet évènement climatique nous conduit à envisager dès aujourd'hui pour notre ville la vie de demain.

Bien à vous,

Suivez-nous sur internet

Le Coteau Ville en action   

JUILLET AOÛT 2022

Mensuel d'information édité par la Ville du Coteau, Parc Antoine Bécot, CS 80093 - 42125 LE COTEAU CEDEX
Tél : 04 77 67 05 11

Rédaction et publicité :

lesechosducoteau@mairie-lecoteau.fr
www.mairie-lecoteau.fr

Directrice de publication :

Joy Talbat

Chef de rédaction et photos :

Jean-Marc Poux

Photos : Romain Sanlaville

Réalisation : Xtreme Com - Civens

Impression : Les Arts Graphiques

Régie publicitaire : ICS - Les Arts Graphiques 06 32 39 96 16

Distribution : Ville du Coteau

ISSN : 2729-1138 (en ligne)

ISSN : 2739-4662 (imprimé)

AGENDA DE L'ÉTÉ

JEUDI 14 JUILLET FÊTE NATIONALE

10h30 - Parc Bécot
Cérémonie républicaine ouverte à tous les Costellois. Le maire remettra la médaille de la Ville à un citoyen de la commune pour honorer l'engagement associatif. Ensuite, le Conseil municipal offrira le vin d'honneur à la population.



MERCREDI 20 JUILLET FÊTE DE LA MUSIQUE

19h00 (DU 24 JUIN)
20h30 - Parc Bécot
Feuço de Rumba - Entrée gratuite
Buffet-buvette : Comité des Fêtes



SAMEDI 23 JUILLET NOCTURNE CYCLISTE RONDE COSTELLOISE

19h00 et 20h15
Départ avenue de la Libération.
Boucle de 1,9 km à travers le centre-ville.
Proposée par le Guidon d'Or Costellois (Lire page 12)



VENREDI 26 AOÛT CINÉ PLEIN AIR LES BÊTES DU SUD SAUVAGE

21h15 Parc Bécot
Hushpuppy, 6 ans, vit dans le



bayou avec son père. Brusquement, la nature s'emballa, la température monte, les glaciers fondent, libérant une armée d'aurochs. Avec la montée des eaux, l'irruption des aurochs et la santé de son père qui décline, Hushpuppy décide de partir à la recherche de sa mère disparue. Film dramatique de Benh Zeitlin. Public familial. **Gratuit**

Suite aux intempéries qui ont frappé Le Coteau le mercredi 22 juin 2022, certaines manifestations sont annulées pour des raisons logistiques et pour cause de bâtiments sinistrés. Merci pour votre compréhension.



FORUM DES ASSOCIATIONS

La Ville a le plaisir d'organiser la prochaine édition du Forum des Associations Costelloises. Par rapport à l'an dernier, des améliorations sont apportées.

À commencer par l'avancement de la manifestation au vendredi 2 septembre à partir de 16h00 et jusqu'à 22h pour laisser le public et les

VENREDI 2 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS COSTELLOISES GYMNASSE COUBERTIN

16h-22h - Entrée libre

associations libres de leurs activités le reste du week-end.

Plus de 70 associations sont recensées au Coteau, principalement dans les domaines du sport et de la culture. Beaucoup présenteront leurs activités à de futurs adhérents, certaines au travers d'animations proposées sur place. Pour ceux qui souhaitent s'engager dans le bénévolat, c'est également l'occasion de rencontrer les dirigeants. Enfin, pour la municipalité, c'est l'occasion de mettre à l'honneur les clubs sportifs pour leurs résultats.

« Cette deuxième édition du Forum des Associations Costelloises se veut être la vitrine de leurs actions et de leurs valeurs », résume pour sa part Philippe Cramois, adjoint délégué au sport.



ÉCONOMIES • 327 040 €

PROJETS

Au 19 juin, le compteur des économies affichait 327 040 € soit un gain de 10 687 € par rapport au mois d'avant. C'est le résultat du travail de négociation réalisé par le service des achats de la mairie depuis juin 2020. La ville peut ainsi réinvestir l'argent dans son budget pour améliorer le cadre de vie des Costellois. Vous pouvez suivre la progression du compteur chaque semaine sur www.mairie-lecoteau.fr



LÉGISLATIVES •

ANTOINE VERMOREL ÉLU DÉPUTÉ

Au soir du 2nd tour des élections législatives, Antoine Vermorel-Marques et sa suppléante Fanny Fesnoux sont arrivés en tête avec 59,43 % des suffrages exprimés face à la députée sortante Nathalie Sarles (40,57 %). Au 1^{er} tour, le candidat Les Républicains, âgé de 29 ans avait réalisé au Coteau l'un des meilleurs scores des villes de la 5^e circonscription. Antoine Vermorel-Marques représentera notre ville et le territoire roannais à l'Assemblée nationale pendant 5 ans.

MAIRE •

VISITE CHEZ L'HABITANT

Dans le cadre des visites chez l'habitant, le maire, le mois dernier était invité par Marie-Thérèse qui souhaitait la présence de Sandra Creuzet à l'anniversaire de son mari Jean-Paul, 70 ans, policier à la retraite habitant le quartier des Plaines. Si vous souhaitez vous aussi rencontrer le maire pour un témoignage ou des questions, vous pouvez joindre son Cabinet : jmpoux@mairie-lecoteau.fr
04 77 68 87 70



FNACA •

NOUVELLE PLAQUE DU 19-MARS-1962

Le maire Sandra Creuzet et Hervé Barge, adjoint aux anciens combattants se sont rendus dernièrement dans le quartier des Plaines en compagnie des membres du bureau du Comité Fnaca, pour découvrir la nouvelle plaque et l'aménagement de la place du 19-Mars-1962, date qui marque la fin de la guerre d'Algérie. Promesse en avait été faite par le maire aux anciens d'AFN.

SUCCÈS DES LUDI'TEMPS À L'ÉCOLE

Depuis le 1^{er} janvier, les temps de cantine et de garderie dans les écoles publiques du Coteau se sont transformés en Ludi'Temps grâce au centre socioculturel. Avant la rentrée de septembre, la satisfaction prédomine.

L'idée était de réinvestir et de valoriser ces temps de l'école. C'est aujourd'hui un franc succès. Les familles ont été convaincues par le professionnalisme du centre socioculturel.

En moyenne 200 enfants des écoles du Centre et du groupe scolaire Charles Gallet profitent de la restauration scolaire et d'activités centrées autour de jeux collectifs, sportifs et manuels.

Pour ce qui est des temps périscolaires entre 17h et 18h, une centaine d'enfants en moyenne sont inscrits aux animations. Par exemple, ces derniers mois, peinture, gymnastique, thématique sur la préhistoire et atelier d'anglais étaient au programme.

« Les enfants sont plus calmes et plus décontractés qu'auparavant » constate Lise Rivière la responsable du périscolaire. Pour la rentrée de



YM. Détente après les cours

septembre, les inscriptions au restaurant et aux Ludi'Temps débiteront au centre social le 18 juillet. « À cette occasion, nous expérimenterons les inscriptions et les paiements en ligne », indique Gregory Guerin, le directeur du centre.

ÉCHOS +

Une offre Ludi'relais reprend les anciens temps de garderie de 11h45 à 12h15, de 13h30 à 14H00 et de 16h45 à 18h15. Centre socioculturel – 3 rue Auguste Gelin – 04 77 68 28 68 www.détenteetoisirs.fr



NOUVELLE DIRECTRICE POUR LA MATERNELLE DU CENTRE

Arrivé à la direction de l'école maternelle du Centre en 2019, Mehdi Dardouri laissera sa place à la rentrée à Sabine Daval. La nouvelle directrice est Vincentinoise et avait en charge les CE2-CM2 de l'école publique de Perreux. « Mon souhait était de retrouver une école maternelle comme à mes débuts dans le Rhône » explique-t-elle. Quant à Mehdi Dardouri, à la suite d'un concours, il devient chef d'établissement dans le second degré en région parisienne.

DIRECTRICE. Sabine Daval remplacera Mehdi Dardouri



MINI-GIRATOIRE CARNOT-PARMENTIER



Chaque jour, 11 000 véhicules transitent par l'axe Carnot-Parmentier. Afin de fluidifier la circulation, un mini-giratoire franchissable par les camions est testé au carrefour des deux voies depuis le 15 juin.

Un marquage au sol en résines rouge et blanc a été effectué. Le test s'étalant jusqu'à la mi-septembre, il permettra de vérifier la cohérence du projet par rapport à la circulation notamment pendant et hors périodes scolaires.

L'aménagement définitif prévoit la reprise complète du carrefour Carnot-Parmentier/Rue de l'Abattoir/Square Aucey, durant la 2^e quinzaine d'octobre.

Il était urgent de désengorger le trafic qui s'est déporté depuis la mise à sens unique en 2016 d'une partie de la rue Ledru-Rollin. Grâce au bureau d'études interne que nous avons mis en place en mairie, nous avons retenu la meilleure option.

Une signalisation rappelant le code de la route et des panneaux informant les automobilistes des changements ont été installés.



MINI-GIRATOIRE



CARREFOUR SANS FEU ROUGE

CARREFOUR PARMENTIER DORIAN SANS FEU ROUGE

Toujours pour fluidifier la circulation et réduire la vitesse, la Ville expérimente le carrefour sans feu rouge à l'intersection de l'avenue Parmentier et de la rue Dorian. Au regard du code de la route, la priorité à droite et aux piétons s'applique. Le principe a déjà fait ses preuves avenue de la Libération depuis des années.



LE BASSIN DU PARC BÉCOT EN TRAVAUX

Le bassin du Parc Bécot à l'arrière de l'hôtel de ville va faire l'objet d'un chantier de réhabilitation qui s'étendra jusqu'en 2023.

Il y a quelques semaines, vous avez peut-être constaté une baisse importante du niveau de l'eau. Cette situation est la conséquence des effets de la sécheresse et du défaut du gros entretien de ces trente dernières années, lequel a conduit à des fissures au fond du bassin et à l'altération du système de pompes et de filtration.

Sur décision du maire et de Thierry Collet, adjoint au Cadre de vie et à l'Environnement, les services de la Ville ont rapidement pris en charge les poissons et vont lancer les études pour une rénovation complète du bassin. Une opération qui préfigure les futurs aménagements du site



BASSIN DU PARC BÉCOT

prévus dès l'an prochain. En attendant, le bassin conçu dans les années 1960 a été sécurisé.

« VIVE LORSCH, VIVE LE COTEAU »

Dans le cadre du jumelage allemand, des gymnastes de la TVGG de Lorsch sont venus en mai rendre visite à leurs homologues du club costellois de La Jeanne d'Arc. La cérémonie officielle s'est tenue en mairie.

Le maire Sandra Creuzet a rappelé l'histoire du jumelage entre les deux villes. « Il y a presque 55 ans, le 25 juin 1967, le maire du Coteau, à l'époque Charles Gallet, se déplaçait à Lorsch pour signer l'acte de jumelage. La volonté politique était alors de tourner la page d'une longue période de guerres avec l'Allemagne afin de contribuer au rapprochement de nos deux peuples et assurer Unité et Paix en Europe. »

Des relations sont nouées entre les associations. En 1969, Bernard Blanchardon, président de la Jeanne d'Arc, est celui qui a l'idée du premier voyage à Lorsch pour compenser l'annulation des concours de jeunes après les événements en France de mai 1968. Aujourd'hui encore, c'est le nom de Blanchardon, avec Didier Blanchardon, son fils et élu municipal comme son papa, qui incarne cette continuité et ce lien très fort avec Lorsch.

Depuis, la Jeanne d'Arc et la TVGG se reçoivent traditionnellement autour du week-end de l'Ascension.

Dans un moment d'émotion, le maire a fait observer un temps de silence en mémoire de Gérard Furnon, ancien



JUMELAGE. Cérémonie en mairie.

président des Anciens de la Jeanne d'Arc, disparu en 2019.

Après les discours de Yannick Couturier, Eliane Barnay pour la Jeanne d'Arc, Gerhard Arbes pour la TVGG et les échanges de cadeaux, le maire a lancé « Vive le jumelage ! Vive Lorsch, vive Le Coteau ! »



50 ANS D'AMITIÉ

Au travers du jumelage, Anita Bohrer et Marie-Thérèse Brunet (à droite sur la photo) partagent 50 ans d'amitié. « J'ai été à la Jeanne d'Arc depuis l'âge de 10 ans en 1948 et derrière moi, quatre générations ont suivi », raconte la seconde. Anita, de Lorsch ajoute : « Nous aurions pu être deux sœurs, car nous aurons toutes les deux 84 ans en décembre ».

DEUX JUMELAGES

Au travers du jumelage, la Ville du Coteau entretient des relations fortes avec deux villes européennes, Lorsch en Allemagne et Espalion en France dans l'Aveyron.

En 2021 et 2022, constatant que le jumelage n'était plus le seul moyen de traverser les frontières, les Villes du Coteau, de Zwevegem (Belgique) et de Marchamalo (Espagne), qui au fil des années n'avaient pas réussi à installer des relations fortes et affectives entre leurs habitants ont mis fin à leurs relations.



PALMARÈS 2021 DU FLEURISSEMENT



Le maire Sandra Creuzet et Thierry Collet, adjoint au Cadre de vie ont remis en juin les prix du concours *Fleurir le Coteau 2021*. Pour la seconde année consécutive, la cérémonie se déroulait dans les serres municipales.

« Vous participez à votre manière à embellir le quotidien des habitants et des gens qui passent par Le Coteau », s'est exprimé le maire face aux lauréats. En juillet dernier, leurs jardins et leurs balcons fleuris avaient retenu l'attention des élus de la commission Environnement et du service des Espaces verts conduit aujourd'hui par Romain Joly.

Avant de remettre les prix de la catégorie Jardin durable qui témoigne de l'engagement en faveur de l'environnement, de l'écologie et de la biodiversité, Thierry Collet a remercié tous les participants « pour leur travail de jardinier et la passion qui les anime ».

Chacun s'est vu remettre une belle suspension fleurie, un bon d'achat en jardinerie, du miel de la récolte 2022 du rucher municipal et pour le prix Jardin durable, un nichoir.

LES LAURÉATS

Catégorie jardin d'agrément et/ou potager visible de l'espace public

- 1- Maguy et Marcel Cote
- 2- Violette Vivier Labouly
- 3- Denise et Jean Lukasinsky

Catégorie décor floral sur façade ou cour visible de l'espace public (balcon ou terrasse)

Hors concours (25 ans de participation) : Robert Delabre

- 1- Josiane Bénétière
- 2- Céline Fenouillet
- 3- Marie-Louise Boldrini

Catégorie Jardin durable

Aline Kohler
Christelle Chapel-Prudhomme

Retrouvez la liste de tous les lauréats sur mairie-lecoteau.fr



**ART'OPTIC
LE COTEAU**

**OPTICIENS
DIPLOMES**

EXAMEN DE VUE
LENTILLES DE CONTACT
BASSE VISION

66 AV DE LA LIBERATION
42120 LE COTEAU



**SPECIALISTES
DE LA PRESBYTIE
DE LA MYOPIE ÉVOLUTIVE DE
L'ENFANT
VENTE A DOMICILE**

VALERIE ARTAUD

04 77 71 45 69
www.art-optic.fr

SAV MENAGER

Ouvert 6j/7
61 Avenue de la Libération - 42120 LE COTEAU



**Dépannage et vente
Petit et gros électroménager
Pièces détachées
Toutes marques**

04 77 70 75 91

savmenager@yahoo.fr

Question D'Fleurs

123, av. de la Libération
42120 Le Coteau
04 77 70 80 80

Ouvert 7j/7

Paiement à distance
Chaîne de transmission









SÉNIORS

GOÛTER DES AÎNÉS

Plus de 400 Costellois ont répondu le 9 juin à l'invitation de la Ville qui proposait à ses séniors (*) deux heures de distraction autour des sketches et des chansons de l'imitateur Raphaël Lacour, suivis d'un goûter. Sur la scène de l'Espace des Marronniers, le maire en a profité pour annoncer à la rentrée le lancement d'une carte séniors qui offrira plusieurs avantages dont l'accès à des ateliers numériques. (*) Inscriptions sur invitation aux plus de 70 ans.



LES PLAINES-VARENNES

MOBILIERS NEUF

À la demande du Conseil de quartier Les Plaines-Varennnes, la Ville a installé plusieurs mobiliers de voirie : des bornes Toutounet, rue Nouvelle et à l'angle des rues Charcot/Chemin des Plaines.

Trois nouvelles corbeilles à papiers ont aussi été mises en place, rue de la Liberté, chemin des Plaines et boulevard Louis Armand.

Un canisite est également attendu à hauteur du 8 rue Nouvelle.



ENVIRONNEMENT

LUTTE CONTRE

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est de retour. La Loire n'est pas épargnée. En 2020, 180 nids ont été détruits dans le département. Au Coteau, la commune a installé quatre pièges de printemps pour limiter la multiplication du nombre de nids et les détruire de manière à sécuriser la population et protéger la biodiversité.

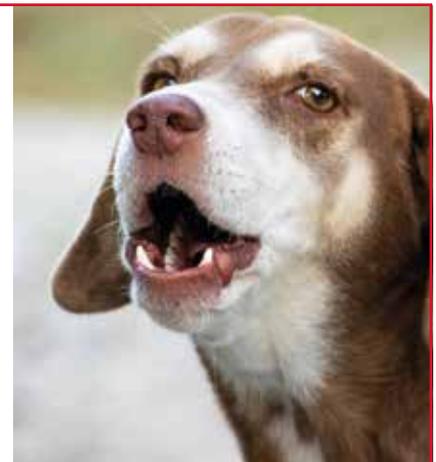
NUISANCES SONORES

LE CHIEN DU VOISIN FAIT DU BRUIT

En été vous êtes nombreux à vous plaindre des nuisances causées par des aboiements de chien. Leur durée, leur répétition ou leur intensité peuvent porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à votre santé. C'est le cas du chien qui aboie à chaque fois que vous approchez de son portail ou qui jappe en permanence lorsque son propriétaire n'est pas chez lui.

Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez joindre la police municipale qui viendra constater l'infraction et adressera au propriétaire responsable de l'animal une amende de 68 €.

Police municipale 04 82 77 11 33 / pm@mairie-lecoteau.fr



LE LYCÉE ETIENNE LEGRAND REÇOIT SES PARTENAIRES

Avant la période des examens, le lycée professionnel Etienne Legrand organisait deux soirées d'échanges avec les entreprises partenaires dans lesquelles les apprentis effectuent chaque année leur 8 semaines de stages obligatoires.

Pour les sections bois et métal, le maire représentait la commune avec qui l'établissement collabore régulièrement, notamment pour la fabrication de mobiliers urbains (bancs...)

Une visite des ateliers a permis de découvrir une stèle en métal et bois qui viendra, à la demande de la Société des membres de la Légion

d'honneur remplacer l'ancienne ramberte située place de Pincourt en bord de Loire. (Lire page 11)



PARTENAIRE.
Une stèle bientôt installée en ville

LAURENT VILLECOURT CONFORTE SA POSITION



Laurent Villecourt a repris boulevard des Belges en 2018, l'entreprise de plâtrerie peinture Patrick Freddo où il était auparavant salarié depuis 2010. Aujourd'hui, il emploie 17 salariés et ne se dit pas impacté par la conjoncture en matière d'approvisionnement, même s'il constate une augmentation sensible et durable, selon lui, de certains matériaux.

Dans une démarche visant à valoriser l'entrepreneuriat local, le maire avait répondu dernièrement à l'invitation du chef d'entreprise.

GARAGE TIMMERMANS 

29 Boulevard Charles de Gaulle
42120 LE COTEAU



04-77-68-16-97
garagetimmermans@orange.fr



38 avenue de la Libération
42120 LE COTEAU
04 77 78 26 32

L'ATELIER DE COIFFURE

Homme Femme

Mardi : 8h30 > 12h - 14h > 18h30
Jeudi et vendredi : 8h30 > 18h30
Samedi : 8h > 17h

84, avenue de la Libération
LE COTEAU
04 77 68 21 48

**DUBANCHET
JEAN-CHARLES**

42120 LE COTEAU
46, avenue de la Libération

04 77 67 33 66
tv.hifi.dubanchet@cegetel.net

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

LE VRAI CONSEIL


IMAGE - SON - MULTIMÉDIA - ÉLECTROMÉNAGER - WWW.PULSAT.FR

Claude Tinnes
Naturopathe - Iridologue Consultation sur rendez-vous

Faculté Libre de Médecines Naturelles et d'Ethnomédecine

Marjolaine diététicienne
37 Avenue de la Libération, 42120 Le Coteau
04 77 68 76 45

dolce vita
vêtements et accessoires

55, avenue de la Libération
LE COTEAU 04 77 44 60 06

-5%
de remise sur
présentation
de cet encart

100^e ANNIVERSAIRE DE LA SMLH

À l'occasion de son centième anniversaire, la Société des membres de la Légion d'honneur amènera au Coteau le vendredi 16 septembre la Flamme de la Nation allumée sous l'Arc de Triomphe.

Ce jour-là à 18 heures, les cuivres et les harmonies ouvriront une marche rue Anatole France. Les drapeaux de la Légion d'honneur, suivis du maire, des autorités et du Conseil municipal des Jeunes escorteront la Flamme portée par des élèves du lycée Etienne Legrand entre la mairie et les bords de la Loire.

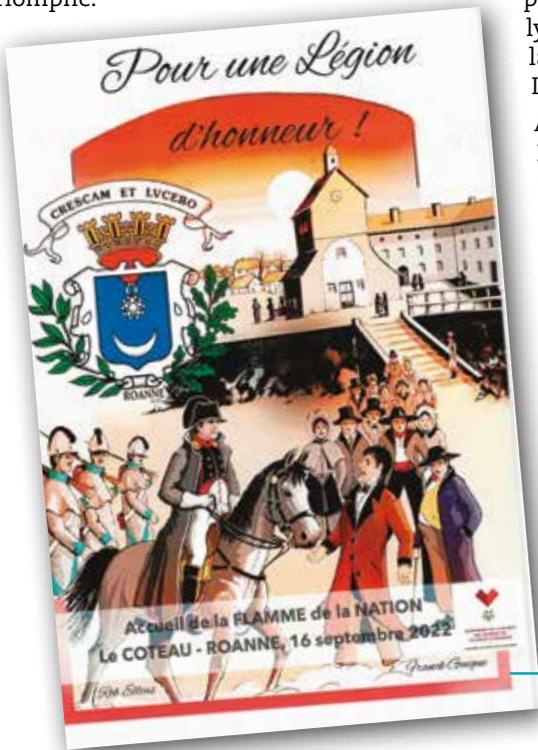
À cet endroit, place de Pincourt, sera inaugurée une stèle portant une rampe construite par le lycée professionnel. Ce nouveau monument est destiné à rappeler l'héroïsme des marinières qui en 1814 utilisèrent ces embarcations à fond plat pour dissuader les Autrichiens d'attaquer de front la ville de Roanne.

La Flamme, portée par les apprentis, traversera ensuite la Loire jusqu'à

RÔLE HISTORIQUE DU COTEAU

Le Coteau s'inscrit dans l'histoire au moment où, après la chute de l'Empire de Napoléon, le 21 mars 1814, les Autrichiens pénètrent en France par l'Est. Face à la résistance de toute la population de Roanne groupée derrière son maire, le 6 avril 1814 au Château de Rhins, François Populle, son premier magistrat, négocie les conditions avantageuses de la reddition de sa ville et lui évite le pillage. Le château de Rhins abrite aujourd'hui la Mairie du Coteau.

la place de l'hôtel de ville à Roanne, où les accueillera une délégation des Meilleurs ouvriers de France, symbole du travail, de l'excellence et de la réussite. Pour la Société des membres de la Légion d'honneur, l'idée de cette maquette commandée par la municipalité est de valoriser la formation par l'apprentissage.



BD. Le récit en images de Rob Ellias et Franck Guigue paru à l'occasion du bicentenaire de la mort de l'Empereur sera réédité à cette occasion



EN VADROUILLE SUR FRANCE 3

L'émission régionale *En Vadrouille* s'est arrêtée fin mai au Coteau. Son animateur Loïc Ballet est allé à la rencontre de quatre personnalités : Dominique Béniza professionnelle de la marqueterie de paille, Henri Giraud, sosie de Coluche, le chef cuisinier Frédéric Stalport, et Aurelien Kremer de la Compagnie Côté Cour. L'émission est à retrouver sur www.mairie-lecoteau.fr

REPORTAGE. Loïc Ballet découvre la marqueterie de paille

LA PETITE REINE, REINE AU COTEAU



REPÉRAGE. Philippe Cramois, adjoint au sport avec les coureurs du GOC 42

Le 23 juillet en début de soirée sera donné le départ de la 1^{re} édition de la Ronde Costelloise, une épreuve cycliste inédite.

Comme manifestations en centre-ville, on connaissait déjà les 10 km en mai, la grande braderie en septembre. Il faudra cette année ajouter la course de vélo organisée par le Guidon d'Or Costellois.

Le club du Coteau s'est engagé auprès de la municipalité et du Comité des Fêtes, a porter une nouvelle animation sportive ouverte à la fois aux masculins et aux féminines. Ces dernières ouvriront la soirée à 19h pour 20 km sur circuit à travers la

ville, suivies à 20h15 par les coureurs 2^e et 3^e catégories. Avec une grille de prix alléchants, Jean-Michel Martin, le président du GOC 42 s'attend à un plateau relevé, sur un parcours où dit-il « vitesse et relances feront le spectacle ».

On peut lui faire confiance car la force du Guidon d'Or Costellois est d'organiser de belles épreuves comme le 1^{er} championnat Auvergne-Rhône-Alpes, il y a quelques années.

Venez nombreux applaudir les cyclistes et profiter d'une belle soirée.

ÉCHOS +

Boucle de 1,9 km : départ et podium d'arrivée carrefour Libération/Massenet, rue Vauban, rue de la Providence, av. de la Libération, rue Michelet, quai Pierre Semard.

Départs : 19h (féminines) et Ronde Costelloise 20h15. Circulation et stationnement interdits à l'intérieur du circuit le 23 juillet.

JOSIANE BOST CHAMPIONNE DU MONDE CYCLISTE

Celle qui a remporté en 1977, à l'âge de 21 ans le titre de championne du Monde de cyclisme à San Cristobal au Venezuela et qui a remonté les Champs-Élysées en décapotable avant de dîner avec le Président Valéry Giscard d'Estaing sera présente au moment du départ au Coteau pour dédicacer le livre retraçant sa route, écrit par son compagnon et journaliste Roger Joigneaux.



CHAMPIONNE. Josiane Bost en 1977



LE COTEAU, EN ACTION TOUS ENSEMBLE

GROUPE DE LA MAJORITÉ 24 ÉLUS



L'obtention par notre commune d'une 3^e fleur au label Villes et Villages fleuris nous encourage et nous oblige à poursuivre notre promesse de campagne, celle d'embellir Le Coteau.

Accompagner la disparition de l'usage des pesticides pour l'entretien de nos trottoirs, remplacer progressivement nos vieux bacs à fleurs par des poteries plus modernes, actions sur la biodiversité autour des abeilles... Les réalisations sont déjà nombreuses.

Ce dont on peut être fier c'est aussi le développement de notre Plan arbres qui prévoit 700 plantations entre 2020 et 2026. Avec le réchauffement climatique qui modifie nos conditions de vie, cet engagement est une priorité.

Le grand projet du mandat, vous le savez, sera environnemental avec le réaménagement des berges de Rhins. Les préparatifs sont bien avancés et les premiers coups de pelle sont pour 2023.

Toutes ces réflexions sont le fruit du travail de la commission Environnement animée par Thierry Collet, membre de notre exécutif et à laquelle participe toutes les composantes politiques de notre Conseil municipal. La commission s'est rendue au salon du paysage à Lyon et prévoyait le visite en juin de la commune ligérienne de Chambœuf, labellisée quatre fleurs, pour s'imprégner de nouvelles idées.

Les conseils de quartier sont étroitement associés à cette démarche, tout comme l'ensemble des Costellois. Le 21 septembre à 18h30 à la Maison des Sociétés, nous vous présenterons le futur aménagement de l'entrée de ville Pont de Loire. D'ici là, bel été à tous.

Sandra CREUZET
lecoteauenaction@gmail.com

UNIS POUR LES COSTELLOIS 2020

3 ÉLUS



Un été populaire et vivant Nous sommes heureux de nous associer aux animations estivales mises en place par la municipalité, où culture et sport seront au rendez-vous. Être « l'opposition », c'est aussi cela : œuvrer de manière constructive à la vie de la Cité. Et c'est ce que nous faisons depuis 2 ans.

En commission culture, nous avons soutenu la programmation qui vous est proposée cet été avec notamment la Fête de la Musique, fête populaire par excellence qui a soufflé ses 40 bougies, et le cinéma en plein air au parc Bécot.

Pour vos enfants nés entre 2006 et 2014, le dispositif « Pass' Sport + » est incontournable. Nous soutenons cette démarche d'ouverture à la pratique sportive mettant en valeur les structures associatives locales, malgré la regrettable augmentation du prix des stages (cf. Tribune Échos n°21).

De même, cet été n'oubliez pas vos commerçants de proximité qui continuent de faire vivre notre commune. Pensez à eux comme nous pensons à vous. C'est-à-dire TOUS les jours !

La période estivale va nous permettre de préparer une rentrée de combat pour défendre l'intérêt général et votre bien-être. Nous allons persévérer pour que les projets communaux répondent (enfin !) aux urgences sociales, démocratiques et écologiques.

Nous sommes à votre écoute : des besoins, questions, propositions pour améliorer votre quotidien ? Contactez-nous ! Bel été à tout/es.

J-P Perrin, L. Silvio, D-M Vailhé
www.facebook.com
unispourlescostellois
dmvailhe@mairie-lecoteau.fr

LE COTEAU NOUS L'AIMONS AGISSONS !

2 ÉLUS



Halte à la vitesse et aux bruits ! Beaucoup de nos concitoyens se plaignent de la recrudescence de ces nuisances qui nous atteignent jour et nuit dans quasiment toutes nos rues et avenues.

En effet : nous subissons des voitures et des motos à échappement libre, et des véhicules roulant à des vitesses folles.

Ces situations dangereuses et impactant le bien-être des Costellois sont inacceptables.

Nous ne sommes pas informés, nous élus, des éventuelles dispositions et solutions envisagées pour lutter contre ce type de pollution.

Il serait normal et naturel que l'ensemble des élus du Conseil municipal soit impliqué dans une réflexion constructive sur ces sujets.

L'élaboration d'un plan « tranquillité » qui proposerait des solutions pour lutter contre ces incivilités devrait pouvoir se construire et se mettre en place rapidement.

Parmi les solutions pour limiter la vitesse des véhicules, les ralentisseurs de types trapézoïdaux sont peu onéreux et assez efficaces. Malheureusement, dans nos villes, ils sont encore peu nombreux à être conformes à la norme AFNOR NF P 98-300 comme ceux qui ont été mis en place rue du Commerce sur la zone commerciale de Perreux.

Quant aux nuisances sonores des véhicules, il existe plusieurs solutions qui s'appuient par exemple sur des systèmes de vidéo protection, des radars antibruit, et des contrôles inopinés et réguliers par sonomètres de la police.

Alors ? Quand est-ce que la « ville est en action » ?

F.RAFFIN et B.GABERT
bgabert@mairie-lecoteau.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Sidrat Guezou, le 22 mai à Roanne
Naël Sekak, le 18 mai à Roanne

ILS SE SONT DIT OUI

Alexandre Adam, formateur mécanique et **Stéphanie Joubert**, agent de voyages, le 4 juin 2022.

DÉCÈS

Germaine Dégoulange/Sotton, 96 ans, le 8 mai
Madeleine Deville/Magnet, 97 ans, le 13 mai
Roger Dupéroux, 89 ans, le 10 mai
Rolande Gomard/Fayet, 91 ans, le 3 juin.
Jean Claude Pelletier, 73 ans, le 15 mai
Mireille Roux/Jacquet, 62 ans, le 13 mai
Yvonne Vernay/Trioizon, 89 ans, le 17 mai

CIMETIÈRE PLUS VERT SANS PESTICIDES

Depuis ce 1^{er} juillet 2022, l'arrêté interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires s'étend à tous les cimetières de France. Anticipant depuis plusieurs semaines les conséquences liées à l'interdiction des pesticides, la Ville du Coteau a végétalisé les allées du cimetière.

Pour faciliter un entretien devenu chronophage, la surface stabilisée a été réduite par des accotements végétalisés en graminées à croissance lente, nécessitant peu de tonte. Cette méthode permet en parallèle d'éviter le passage de la faucheuse à proximité des caveaux et donc de les protéger.

Toutes les communes n'ont pas d'autres choix. L'entretien des cimetières nécessite plus de temps, mais il deviendra plus respectueux de l'environnement, plus végétal et plus vert.



TABAC **BAR TABAC PRESSE LOTO**
PETIT - RENOUVEAU
7 avenue de la Libération 42120 LE COTEAU
09 63 61 83 64

AUTOUR DU LINGE Spécialiste de l'entretien sur mesure
BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE - PRESSING - LAVERIE
RETOUCHES/CONFECTION - CONCIERGERIE
20 rue Carnot 42120 Le Coteau - 04 77 69 11 98
autourdulinge42.com

LE DAHU CUISINE TRADITIONNELLE - Fait Maison
LOGIS | Hotel ★★ Restaurant
573 route du Bas de Rhins 42120 PARIGNY 04 77 62 06 56
ledahu-duret@wanadoo.fr
www.hotel-restaurant-ledahu.fr
Menu du jour - Banquets - Séminaires
Petit musée des arts populaires - 1000 objets d'antan et son limonaire

**LOCATION VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL
LE COTEAU**

- **Mme DECLAS Valérie**
6, place Capitaine-Aucey
04 77 68 10 46
- **Mme COTTIN Hélène**
117, avenue de la Libération
04 77 67 09 20



**ARTISAN
CHARCUTIER
TRAITEUR
LABELLISÉ
QUALICHEF**



GOUTTEBARON TRAITEUR
88 avenue de la Libération 42120 LE COTEAU
04 77 68 31 81 | gouttebaron.boucherie@yahoo.fr

www.e-gouttebaron.fr

DECouvrez
**NOUVELLE
MEGANE E-TECH**
100% électrique




RENAULT LAFAY SAS | 31 Boulevard Charles de Gaulle
42120 Le Coteau | 04 77 44 47 60
renault-lafay-roanne.fr

Aux Glycines
Artisan Fleuriste

*Des fleurs plus
vraies que nature...*



92, av. de la Libération
Le Coteau
auxglycines@orange.fr

Conseil en décoration - Possibilité de RDV à domicile - Devis personnalité gratuit

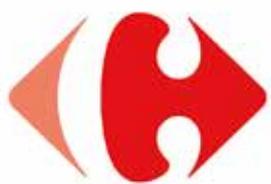
Sur place ou à emporter

Couscous et grillades

resto **HAMMAMET**

SPÉCIALITÉS TUNISIENNES

62 AVENUE DE
LA LIBÉRATION
LE COTEAU
09 86 68 49 40

**Carrefour
market**

**CARREFOUR MARKET
LE COTEAU**

N7 LES PLAINES - 42120 LE COTEAU



promotion

fruits & légumes livrés chaque jour

SoluSons, votre spécialiste de l'audition

Prenez rendez-vous dans notre centre au Coteau :

Tél : 04 77 78 03 15

116 avenue de la Libération

BILAN
AUDITIF⁽¹⁾
GRATUIT

ESSAI
GRATUIT⁽²⁾
DE 30
JOURS

RESTE
À CHARGE⁽³⁾
0€



Retrouvez-nous sur www.solusons.fr

SoluSons
Bien Entendre, Mieux Vivre.

(1) Bien à but non médical - (2) Sur prescription médicale - (3) Validité équipement sur les prestations de soins et d'équipement 100% Santé, pris en charge après remboursement Assurance Maladie et complémentaire santé - Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés au Portugal, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Produits destinés aux personnes souffrant de troubles de l'audition. Avant toute utilisation, consulter un audioprothésiste ou tout autre professionnel de santé et lire attentivement les notices d'utilisation. Marque non commerciale. © WSALUB AVS - Mai 2022

GRAND JEU
de la chance
700€
de lots à gagner lors
de chaque réunion

ANIMATION ET SPECTACLE
POUR TOUTE LA FAMILLE !

Un été hippique **FORMIDABLE** !

les **Estivales**
Dimanche **24 juillet**
Réunion hippique PREMIUM / 11H

les **Journées de Septembre**

Dimanche **4 septembre**
Réunion hippique PMH / 13H

Lundi **5 septembre**
Réunion hippique PREMIUM / 11H

Hippodrome
de FEURS

Restaurant PANORAMIQUE

Pour un déjeuner spectacle (tél. pour réservation : 04 77 27 06 56)



services à la personne

Atout Prestations

24h/24

Organisme conventionné Carat

Besoin d'aide à la personne ?

50% de réduction d'impôts ou de crédit d'impôts sur l'ensemble des dépenses que vous avez engagées sans l'année dans les conditions de l'article 110 bis du Code Général des Impôts

APA - PCH
42120 LE COTEAU
04 77 71 00 00
accueil@atouts-prestations.fr

Actes de la vie Vie Familiale Vie Quotidienne

Solaé
Santé - Prévoyance

Droits non utilisés,
coût dispendieux des mutuelles,
Le Coteau et Solaé Prévoyance se mobilisent
pour permettre l'accès à tous
à des solutions de protection santé adaptées et à un prix raisonnable.

Solaé Prévoyance, cabinet de courtage citoyen est une filiale du groupe lyonnais Alptis. Entreprise à but non lucratif, Solaé Prévoyance a mis au point des solutions santé économiques qui permettent de bien se protéger. En effet, trop souvent, les plus modestes d'entre nous n'utilisent pas les solutions à leur disposition, la CSS par exemple; les autres paient parfois leur mutuelle beaucoup trop chère.

Votre contact Solaé Prévoyance, Monsieur Patrick ROCHE, joignable au 06 07 37 20 01, travaillera à partir de juillet aux côtés de la mairie et en particulier du CCAS. Il accompagnera les Costelloises et les Costellois pour trouver la bonne solution en matière de Santé, de prévoyance, d'invalidité mais aussi de prévoyance et de frais d'obsèques.